



ACTION  
PRATICIENS  
HÔPITAL



M. Aurélien Rousseau  
Ministre de la Santé et de la  
Prévention

Copies :  
Mme Marie Daudé  
Directrice générale de la DGOS

Mme Ariane Indart-Marchand  
DGOS - RH5

4 décembre 2023

Objet: revalorisation du compte-épargne temps des praticiens hospitaliers

Monsieur le Ministre,

Nous avons pris connaissance de l'arrêté du 24 novembre 2023 « fixant les montants des jours indemnisés dans le cadre du compte épargne-temps (CET) », publié au Journal Officiel le 29 novembre 2023. Cet arrêté, applicable dans la fonction publique hospitalière, dans la fonction publique d'Etat et dans la magistrature revalorise le CET de 11 %.

Après consultation de vos services, il semble que, contrairement à l'habitude, il ne soit pas prévu de transposer ce genre de dispositifs aux praticiens hospitaliers.

Nous sommes assez étonnés, d'autant que la monétisation du CET des praticiens hospitaliers souffre déjà de plusieurs autres écueils, à savoir

- Sa valorisation inférieure à celle d'un jour de temps de travail additionnel (TTA) alors que l'abondement du CET correspond à du TTA non récupéré,
- L'absence de prise en compte des CET monétisés dans l'assiette de cotisation à l'IRCANTEC,
- L'absence de revalorisation du CET depuis 2012 (<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000026882974/#LEGIARTI000026882974>) malgré l'inflation.

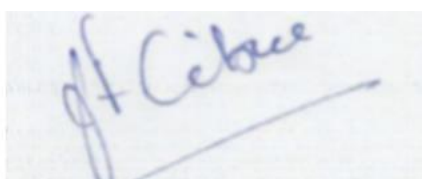
... autant de raisons qui font qu'actuellement, nous conseillons aux praticiens de ne pas choisir l'option de la monétisation.

Aussi, nous vous demandons :

- **La revalorisation du CET de 11 %, soit 333,00 euros bruts par journée épargnée,**
- **L'intégration des cotisations retraites à l'IRCANTEC lorsque les CET sont monétisés.**

Nous espérons un arbitrage favorable de votre part sur cette mesure qui serait en équité avec les agents des fonctions publiques d'Etat et hospitalière, et les magistrats.

Dans l'attente de vous lire, nous vous adressons, Monsieur le Ministre de la Santé et de la Prévention, l'expression de notre profond respect.



Dr Jean-François Cibien, président

<b>Dr Jean-François Cibien</b> Président APH Président AH jf.cibien@sudf.fr 06 07 19 79 83	<b>Dr Yves Rébufat</b> Délégué général APH Président exécutif AH yves.rebufat@snphare.fr 06 86 87 62 76	<b>Dr Eric Branger</b> Vice-président APH Président CPH eric.branger@aph-france.fr 06 95 43 80 78	<b>Dr Marie-José Cortes</b> Vice-présidente APH Marie-josé.cortes@aph-france.fr 06 12 23 94 00
Dr Marc Noizet Président de SUDF	Dr Anne Geffroy-Wernet Présidente du SNPHARE	Dr Raphaël Bérenger Président SNBH	Dr Eric Branger Président SPHP
Dr Jean-Pierre Salvarelli Vice-président SPH	Dr Yves Hatchuel Président du SMH	Dr Charles-Olivier Pons Présidente USP	Dr Eric Guiheneuf Vice-président des Biologistes Médicaux
Dr Emmanuel Cixous Président du SNPEH	Dr Jean-Marie Leleu Président FNAP	Dr Anne David-Bréard Présidente du SNGC	Dr Pascale Le Pors Vice-présidente SYNGOF
Dr Ouadah Zebentout Président du SNPADHUE	Dr Yves Hatchuel Président du SMH	Dr Florence Compagnon Présidente du SNPGRH	Dr Richard Torrielli Représentant adhérents directs Avenir Hospitalier